

Catégorie  
Voiture automobile  
légère

Marque  
**LLOYD**

Désignation du type / Signe de reconnaiss.  
LTH 500 - Fourgonnette

Bordereau-type ✓  
N° 1559 / B

Moyens de reconnaissance du type Dés. "LTK 500" s/plaq. constr. - Exécution fourgonnette  
N° de châssis frappé A droite s/l'auvent, au-dessus de la batterie et s/plaquette du construct.  
N° de moteur frappé Sur carter d'embrayage (sur bossage côté moteur)  
Constructeur du châssis LLOYD Motoren Werke G.m.b.H., BREMEN (D)  
Constructeur du moteur LLOYD Motoren Werke G.m.b.H., BREMEN (D)

**MOTEUR**

Marque et type LLOYD LP 400  
Genre En ligne, transvers.  
Carburant Benzine / huile  
Nombre cyl. 2 Temps 2  
Alésage 62 mm.  
Course 64 mm.  
CV-impôt 1,968  
Cylindre totale 386 cm<sup>3</sup>  
CV. frein 13  
Refroidissement Air (turbo)  
Empl. du moteur A l'avant

**CHASSIS**

Nombre d'essieux 2  
Entraînement sur roues avant  
1. Frein A pied: Hydraulique, TEVES (Ate) sur les 4 roues.  
2. Frein A main: Mécanique, à tambours, à câble, sur roues avant.  
3. Frein ---  
Frein de remorque ---  
Direction A gauche - A crémaillère  
Crochet de remorque ---  
Nombre de vit. avant 3  
Vit. en 1<sup>re</sup> vit. en prise dir. 70 km/h.

**CARROSSERIE**

Constructeur LLOYD Mot. Werke  
BREMEN  
Genre / Ferme Fourgonnette  
Nombre de portes 2 + 1 arr.  
Nombre de places ass. Total 2  
Avant 2 Milieu --- Arrière ---  
Nombre de places debout ---  
Four motos: Siège arrière ---  
Sidécar ---

**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	1'000 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	365 kg.	270 kg.	635 kg.
Charge utile	kg.	kg.	365 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			--- kg.
Pneumatiques: Dimension	5.00 - 15		simples / <del>doublets</del>
Capacité de charge (par pneu 350 kg.)	700 kg.	700 kg.	

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

H E L I A

Phares: Marque

2, dans les phares

2, combinés

Feux stop

Indicateurs de direction: Syst. (\*)

1, électrique

Avertisseur

Syst. antichoc

Ampoules Blux à cullier

Feux rouges

2, combinés

Eclairage du No de contr. 2, au centre, à 1 arr. 1)

Emplacement

1)

Essai-glace

2, électriques

DIMENSIONS

1:200 mm.

AVANT

1:180 mm.

Voie { arriere

Largeur hors-tout AV. 1'530 AR.

2:350 mm.

Empaquetement

3:500 mm.

Longueur hors-tout

1:670 mm.

Hauteur (non chargé)

160 mm.

Garde au sol

570 mm.

Porte à faux, arriere

--- mm.

Crochet de remorque (haut, dep. sol)

--- mm.

Crochet de remorque (ports à faux)

11,00 m.

Diamètre de braguage ext. gauche

10,80 m.

Diamètre de braguage ext. droite

Clim. intérieures

Longueur du pont de charge

mm.

Largeur du pont de charge

mm.

Hauteur intérieure

mm.

Hauteur du pont dep. le sol

mm.

Ridelles (hauteur)

mm.

OBSERVATIONS

(\*) Se lire indifféremment au choix avec 2 flèches  
 Intégralement à l'avant ou 2 clignoteurs  
 (AV = blancs, AR = Comb. av. feux rouges & stop)  
 Mesure du bruit: A 7 m. latéralement

Au ralenti  
 Au régime maximum d'utilisation  
 = 60 Phons  
 = 80 Phons  
 = 82 Phons  
 2 miroirs rétroviseurs à l'ext. vhc. gauche & droite  
 Paroi de protection derrière les 2 sièges avant.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (col. R2)

1) Eclair. No. contr.: Insuffisant - Est placé par  
 l'importateur sur les vis de fixation de la  
 plaque de contrôle allemande.  
 2) Ornement capot moteur: Forme de 2 pointes aigües.  
 A enlever.

Lieu et date de l'expertise-type

BAIE, le 28. 3. 1955

3. 8. 1955

La commission d'expertises-types